



Le Choix

Citoyens pour
une mort choisie

Le 24 juin 2026

MVAC - Boîte N° 46

LE CHOIX-Citoyens pour une mort choisie

22 rue Deparcieux, 75014 PARIS

www.choisirmafindevie.org

Objet : Un traitement partiel du débat sur l'aide à mourir dans le journal d'ARTE du 22 juin 2026 à 19h45

A l'attention de la rédactrice en Chef Mme Carolin OLLIVIER et aux rédactions d'Arte

Chère Madame,

Nous souhaitons vous faire part de notre profonde incompréhension à la suite du sujet diffusé dans votre journal du 22 juin 2026 consacré au projet de loi relatif à l'aide à mourir, actuellement examiné par l'Assemblée nationale.

Pendant plusieurs minutes, vos téléspectateurs n'ont entendu qu'un seul point de vue : celui des opposants à cette évolution législative. Le choix de réaliser ce reportage au sein de la Maison médicale Jeanne-Garnier, établissement dont les positions sont bien connues sur ce sujet, ainsi que les interventions exclusivement critiques retenues à l'antenne, ont transformé un reportage d'information en un plaidoyer à charge !

À quelques jours d'un vote parlementaire décisif, ce traitement éditorial interroge. Vous semblait faire fi de tous ceux qui sont favorables à une évolution de la loi : 80 % de Français dans les sondages d'opinion, 75 % de participants à la Convention Citoyenne, les trois votes précédents des députés (2021,2025,2026), enfin de l'avis de nombreuse associations de malades et les nombreux soignants qui soutiennent cette réforme contrairement à ce que certains prétendent et surtout de l'avis les personnes confrontées à des souffrances réfractaires, obligés d'aller à l'étranger chercher ce que la France leur refuse.

La Maison médicale Jeanne-Garnier est décidément l'illustration quasi exclusive par les journalistes des soins palliatifs, occultant une réalité pourtant bien connue de nombreuses familles : nombreuses sont celles qui vous dirons que, malgré l'engagement des professionnels des soins palliatifs, ceux-ci ne répondent pas à toutes les situations de souffrance ni à toutes les demandes des patients.

À cet égard, nous nous étonnons que votre rédaction n'ait pas rappelé le témoignage particulièrement marquant d'Emmanuel Carrère dans son livre *Kolkoze* dans lequel il fait le récit de la fin de vie de sa mère, justement dans la clinique Jeanne Garnier après le refus d'une sédation profonde pourtant souhaitée par sa mère :

« Cela va continuer comme ça tout le week-end. Pas de souffrances atroces, spectaculaires, comme dans La Gueule ouverte, mais des souffrances manifestes quand même, visibles à l'œil nu, et qui, contre l'explicite volonté de notre mère, vont durer quarante-huit heures de plus – les quarante-huit heures qu'elle aurait aimé qu'on lui épargne. »

En choisissant de ne montrer qu'une seule facette de cette réalité complexe, votre reportage n'a pas permis aux téléspectateurs de mieux comprendre les enjeux réels du débat parlementaire.

Nous attendons d'un média comme ARTE, dont la réputation repose sur la rigueur intellectuelle et le pluralisme, qu'il offre à ses téléspectateurs une information équilibrée, présentant la diversité des expériences humaines.

Nous joignons à notre lettre des témoignages issus d'un site « les invisibles de la fin de vie » qui éclaire sur la complexité des situations de fin de vie, ainsi que la lettre que nous avons adressé aux députés.

Veillez agréer Chère Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Nathalie Andrews (Coprésidente)



Annie Wallet (Coprésidente)

